



NON à L'APARTHEID SANITAIRE EN PALESTINE

Les Palestiniens ont, eux-aussi, droit aux vaccins contre la Covid-19 *

info@palestine-neuchatel.ch,

A renvoyer jusqu'au 8 mars 2021 à :

Collectif Action Palestine NE, CP 230, 2000 Neuchâtel

Dans l'actuelle période de pandémie, l'État d'Israël est parfois présenté comme exemplaire en termes de vaccination. Or il laisse sans soins et sans vaccins la population palestinienne du territoire qu'il occupe en Cisjordanie et à Gaza, ainsi que toute une partie de la population palestinienne de Jérusalem, tout en apportant ces services aux habitants des colonies illégales en Cisjordanie occupée.

Nous n'acceptons pas cette situation d'apartheid sanitaire, comme nous refusons la politique de colonisation, d'occupation, de blocus et d'apartheid qu'Israël fait subir au peuple palestinien.

Israël, qui est toujours la puissance occupante, doit fournir à la population qu'elle occupe les vaccins en même quantité et qualité qu'à sa propre population, ainsi que les équipements de test, de protection, de soins (médicaments et oxygène) au même niveau que la population israélienne. Et les prisonniers palestiniens dans les prisons israéliennes doivent être protégés de la même manière.

Nous demandons au Gouvernement suisse et au Parlement * de rappeler fermement à Israël ses obligations de puissance occupante selon le droit international en matière de santé, et de suspendre sa coopération avec Israël tant que ces obligations ne seront pas remplies.

Texte repris de la pétition lancée sur Avaaz.org, site de pétitions citoyennes en ligne - à l'exception de *

Nom	Prénom	Signature	NP

Pétition soutenue par : CUP Vaud, UP Nyon-La Côte, CUP Genève, Parrainage-Enfants-Palestine, Gesellschaft Schweiz-Palästina